



CONVOCATION

Assemblée Générale

Héry le 19 août 2016

Etoile Sportive d'Héry
2 Rue Charles Rolland
89550 Héry

Le Président, David Hoft, a le plaisir de vous inviter à l'assemblée générale ordinaire de l'E.S. Héry qui aura lieu :

VENDREDI 2 SEPTEMBRE 2016 à 18H30
SALLE DES ASSOCIATIONS D'HERY
4 RUE CHARLES ROLLAND – 89550 HERY

A l'ordre du jour :

- Rapport moral du Président
- Rapport financier du Trésorier
- Bilan sportif
- Présentation de la saison 2016/2017
- Approbation des cotisations 2016/2017
- Election et renouvellement du Conseil d'Administration

Un pot clôturera cette Assemblée Générale

Rappels :

- Ont le droit de vote les licenciés de l'E.S. Héry ayant au moins 16 ans au jour de l'Assemblée Générale et étant en règle au niveau de leur cotisation 2015/2016, les mineurs pouvant être représentés par leur représentant légal.
- En cas d'absence, vous pouvez donner pouvoir à un licencié de l'E.S. Héry ou leur représentant légal s'ils sont mineurs, en remplissant le bulletin ci-dessous.

POUVOIR : (à retourner par mail à hery.es@bourgogne-foot.fr ou en main propre au stade aux horaires d'entraînements avant le 1^{er} septembre)

Je soussigné,, absent à l'Assemblée Générale de l'E.S. Héry du
Vendredi 2 septembre 2016, donne pouvoir à

Fait à, le

Signature et mention « bon pour pouvoir »